



### Territoires des Hauts-de-France

## Le bassin minier : un territoire densément peuplé confronté à diverses fragilités sociales

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2016, 1 260 000 personnes habitent dans le bassin minier, soit un habitant de la région sur cinq. Depuis vingt ans, la population se stabilise après avoir diminué entre 1962 et 1999. Fortement marqué par son passé industriel, ce territoire se tertiarise mais reste confronté à de multiples fragilités sociales.

Gabriel Marot

Situé sur deux départements, le bassin minier s'étend de Bruay-la-Buissière dans le Pas-de-Calais à Valenciennes dans le Nord. Regroupant huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (*champ*), il se compose de 336 communes, dont quatre de plus de 30 000 habitants (Valenciennes, Douai, Liévin et Lens). Avec 1 260 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (*figure 1*), ce territoire est ainsi plus peuplé que la Métropole européenne de Lille (1 144 000).

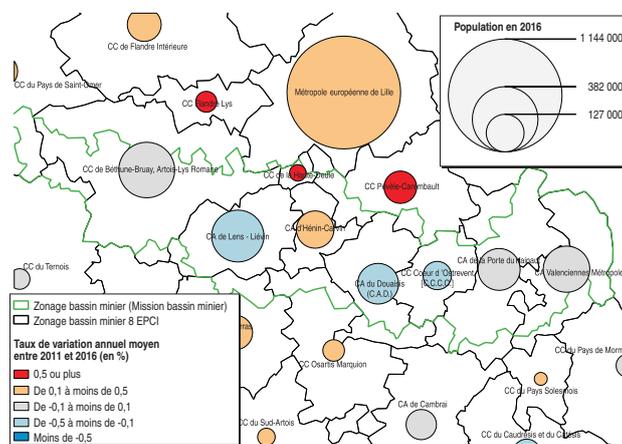
Le bassin minier est un territoire marqué par les influences urbaines. La totalité de la population vit ainsi dans une grande aire urbaine, contre 89 % au niveau régional, et l'habitat y est très dense, atteignant les 538 habitants/km<sup>2</sup>, soit près de trois fois plus que la moyenne des Hauts-de-France (189 habitants/km<sup>2</sup>).

### La population se stabilise depuis 20 ans

Après avoir connu une baisse entre 1962 et 1999 (- 4 % contre + 14 % dans la région), la population du bassin minier se stabilise depuis (*figure 1*) alors qu'elle progresse au niveau régional (+ 3 %). Ainsi, entre 2011 et 2016, le solde naturel (*définitions*) (+ 0,4 % par an) compense le déficit migratoire (- 0,4 % par an). À l'image des Hauts-de-France, le territoire souffre d'un déficit d'attractivité : chaque année, il y a davantage de départs que d'arrivées, surtout pour les 18-24 ans (- 1 650 personnes de cette tranche d'âge en 2016). À l'horizon 2050, la population stagnerait alors qu'elle augmenterait légèrement au niveau régional (+ 0,1 %) et vieillirait. Une personne sur quatre serait alors âgée de 65 ans ou plus, soit un chiffre comparable au reste de la région.

### 1 Une démographie peu dynamique dans le bassin minier

Population 2016 par EPCI du bassin minier et évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016.

### Un emploi régional sur cinq

En 2016, le bassin minier offre 390 000 emplois, soit un peu moins d'un emploi régional sur cinq, pour 441 000 actifs en emploi (*figure 2*). Depuis 2006, l'augmentation de l'écart entre le nombre d'emplois offerts sur place et les actifs qui résident traduit le mouvement progressif de résidentialisation de ce territoire. Chaque jour, un actif sur quatre travaille ainsi hors du territoire, majoritairement dans les aires urbaines de Lille (55 %), Arras (13 %), Paris (4 %) et Cambrai (3 %).

## L'empreinte industrielle reste marquée malgré la tertiarisation de l'économie

En dépit des crises successives, l'emploi industriel reste encore bien présent : 16 % des emplois contre 14 % en région. Dans la CA de la Porte du Hainaut, l'industrie concentre 22 % de l'emploi grâce à la présence de grands établissements de la construction automobile (SEVEL Nord à Lieu-Saint-Amand et PSA à Trith-Saint-Léger).

Les CA de Valenciennes Métropole, Béthune-Bruay et du Douaisis demeurent également très industrielles avec entre 17 et 19 % des emplois. Les secteurs de l'automobile et du ferroviaire (Toyota à Onnaing, Bombardier à Crespin, Alstom à Petite-Forêt, Renault à Cuincy) et de la métallurgie (La Française de Mécanique à Douvrin) sont parmi les plus grands employeurs. À Cuincy, l'usine Renault emploie ainsi près de 4 000 salariés.

Bien que l'économie du bassin minier se soit tertiarisée plus rapidement qu'en région (+ 93 % depuis 1975, 12 points de plus qu'en Hauts-de-France), l'emploi tertiaire y reste moins présent (76 % contre 78 %). Toutefois, des disparités territoriales existent. Les CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin ont une économie davantage tournée vers les services avec 82 % des emplois dans ce secteur. Avec 2 500 salariés, le centre hospitalier de Lens est le premier employeur de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Dans celle d'Hénin-Carvin, les plus grands employeurs (la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale des mines et la polyclinique à Hénin-Beaumont, Auchan à Noyelles-Godault) ont également une activité de services.

Le secteur agricole (1 % de l'emploi) est deux fois moins présent qu'en région, ce qui s'explique par le caractère très urbanisé du territoire. ■

## 2 Chômage et pauvreté élevés, marqueurs des fragilités sociales

Principaux indicateurs démographiques et économiques

	Bassin Minier	Hauts-de-France
Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	1 258 936	6 006 870
Taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2016 (en %)	-0,03	0,16
Part des moins de 20 ans (en %)	26,7	26,3
Part des 65 ans ou plus (en %)	16,8	16,9
Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence	441 247	2 264 531
Nombre d'emplois au lieu de travail	389 728	2 115 049
Taux d'activité des 15 à 64 ans (en %)	68,6	70,9
Part d'actifs ayant un emploi dans la population des 15 à 64 ans (en %)	55,2	58,8
Taux de chômage au sens du recensement de la population (en %)	19,5	17,1
Taux de pauvreté (en %)	22,4	18,6
Niveau de vie médian (en euros)	17 483	18 982
Part des diplômés de l'enseignement supérieur (en %)	19,4	23,8

Sources : Insee, recensements de la population 2011 et 2016, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) en géographie au 01/01/2016.

### Encadré : un territoire durement touché par les fragilités sociales

En 2017, le gouvernement s'est engagé dans un plan pour le renouveau du bassin minier afin de venir en soutien d'une partie de la population en situation de fragilités sociales. Ainsi, le taux de pauvreté (*définitions*) atteint 22 % en 2015, soit 4 points de plus qu'en région. Sur l'ensemble du bassin minier 69 % de la population est active (*figure 2*), soit deux points de moins qu'en Hauts-de-France. L'activité des femmes est particulièrement faible (63 % contre 67 % en région). En outre, le taux de chômage au sens du recensement reste élevé (19,5 %), bien supérieur aux niveaux régional (17 %) et national (14 %). Enfin, seuls 19 % des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur, 10 points de moins qu'au niveau national.

Outre les difficultés liées à l'emploi, la population doit faire face à un grand nombre de difficultés sociales : ruptures familiales, scolarités courtes, maternités précoces, état de santé, accès difficile à un logement de qualité et à bas coût, précarité énergétique, etc.

### Champ et définitions

Le **bassin minier** est défini dans l'étude comme le regroupement de huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : communauté d'agglomération (CA) de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane, CA de Lens-Liévin, CA d'Hénin-Carvin, communauté de communes (CC) d'Osartis-Marquion, CA du Douaisis, CC Cœur d'Ostrevent, CA de la Porte du Hainaut et CA de Valenciennes Métropole. Ce contour est différent de celui utilisé par la Mission Bassin Minier (*figure 1*).

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Au recensement, les personnes actives ayant un **emploi** peuvent être comptées à leur **lieu de résidence** ou à leur **lieu de travail**. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Les **navetteurs** sont des actifs occupés qui résident dans un arrondissement et travaillent en dehors de celui-ci.

Insee Hauts-de-France  
130 avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :  
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :  
Hugues Lermecchin

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos :  
© Laurent Ghesquière

### Pour en savoir plus

- Sur le site Insee.fr : Rubrique [Dossier complet](#), [comparateur de territoire](#), [statistiques-locales.insee.fr](#)
- Sur le site Piver Hauts-de-France : 7<sup>e</sup> rencontre territoriale Bassin minier – [première partie](#) ; [deuxième partie](#)
- « [Le caractère résidentiel du Pôle métropolitain de l'Artois se renforce](#) » *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 91, février 2019
- « [Des cols bleus aux cols blancs : trente ans de mutations de l'emploi](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 61, novembre 2017

